

## LE MOT DU MAIRE

Chartroussines, Chartroussins,

Vous êtes maintenant tous informés de la longue fermeture de la D520b (St Laurent du Pont – St Pierre de Chartreuse) à partir du 9 septembre prochain. Vous trouverez dans cet Epistole les détails de cette fermeture.

Sachez que nous sommes tout à fait navrés des importants désagréments que cela va générer (pour les élèves des collèges et lycées du secteur, pour les commerçants et artisans, et pour nous tous en général) mais ces lourds travaux étaient absolument indispensables pour notre sécurité à tous. La voûte du premier tunnel en descendant menace à tout moment de s'effondrer, et vous comprendrez qu'il est de notre responsabilité d'élus de faire le nécessaire.

La municipalité précédente et nous même avons, je vous l'assure, discuté avec le Conseil général de l'Isère (maître d'ouvrage) afin de minimiser au maximum l'impact de cette fermeture. Donc courage.

Vous allez recevoir d'ici quelques jours, un autre Epistole, plus dense, avec pour thème unique le PLU. Vous y trouverez des informations importantes sur l'état des lieux et le diagnostic des enjeux. Nous joignons à cet Epistole un questionnaire à votre intention et nous comptons sur vous pour que le plus grand nombre de réponses nous parviennent. Une réunion publique dont la date exacte vous sera communiquée en tant voulu, est prévue courant Octobre.

Enfin, en cette semaine de rentrée j'ai une pensée toute particulière pour les élèves (petits et grands) qui vont reprendre le chemin de l'école ou des collèges et lycées et aux enseignants qui vont les accueillir et les accompagner tout au long de cette nouvelle année scolaire. Bon courage à tous et merci aux enseignants.

J'en profite pour adresser un remerciement appuyé aux parents d'élèves qui s'investissent dans les différentes associations et qui ont beaucoup donné de leur temps pour que cette rentrée se passe du mieux possible.

Merci à tous et bon courage.

Christophe SESTIER

## TRAVAUX SUR LA RD 520 B

- St Laurent du Pont ↔ St Pierre de Chartreuse -

### PERTURBATION DE LA CIRCULATION

Du **08/09/08 au 14/09/08** :

Circulation alternée

Du **15/09/08 au 24/10/08** :

Coupure totale 7j/7j - 24h/24h

Du **24/10/08 au 11/11/08** :

Ouverture temporaire

Du **12/11/08 au 28/11/08** :

Coupure totale 7j/7j - 24h/24h

Déviation par St Pierre d'Entremont pendant les périodes de coupure totale.



## TRANSPORT SCOLAIRE

Les enfants de **3 à 5 ans et/ou habitant à – 3 Kms de l'école** doivent être munis d'une carte PASS-MICRO pour bénéficier du ramassage scolaire.

La carte PASS-MICRO MENSUEL est en vente à l'Office de Tourisme sur **présentation OBLIGATOIRE du PASS-IDENTITE** délivré UNIQUEMENT par le Conseil Général de l'Isère (Translsère).

**Pour obtenir un PASS-IDENTITE (valable 1 an)**

1/ **Demande par courrier** : délai 10 jours environ  
- remplir formulaire disponible à l'Office de Tourisme  
- joindre une photo d'identité de l'enfant  
- joindre une copie de la carte d'identité de l'enfant ou du livret de famille

Le Pass-Identité vous sera adressé directement à votre domicile

2/ **Demande directement auprès de Translsère** : délivrance immédiate  
- fournir une photo d'identité de l'enfant  
- fournir une copie de la carte d'identité de l'enfant ou du livret de famille

Adresses :

Translsère – Gare Routière de VOIRON (38500)

Translsère – Gare Routière de GRENOBLE (38000)

Translsère – Square Docteur Martin à GRENOBLE (38000)

Infos & Renseignements : 0820 08 38 38

Possibilité d'acheter un PASS MICRO ANNUEL uniquement à la gare routière de Grenoble

## COVOITURAGE

**Vous prenez votre voiture pour aller au travail.**

**Le prix de l'essence flambe.**

**Les transports représentent 75% des rejets de CO2 des communes de montagne.**

Une solution pour la planète et votre porte monnaie :

**le covoiturage.**

Vous covoiturez ou vous voulez des informations sur le covoiturage, venez à la réunion du Samedi 13 septembre 2008 à 10h30 à la salle des mariages.

Des covoitureurs motivés pour développer ce mode de transport  
Pour plus d'information : Eric DAVIAUD (Carlinière)

## Association « VINCETRO »

Un petit mot de Vincetro pour vous informer que l'association sera présente au Forum des Associations le samedi 6 septembre à la salle des fêtes.

A cette occasion nous prendrons les inscriptions des jeunes résidants à St Pierre de Chartreuse et qui souhaitent nous rejoindre, ou continuer avec nous, à mettre en place des activités pour eux. Sont concernés les adolescents entrant au collège, jusqu'à l'âge de 18 ans. (Merci de vous munir pour l'inscription de votre attestation d'assurance extra-scolaire).

Lors de ce forum, l'association a pris en charge la buvette pour la journée, nous comptons sur vous pour nous apporter des tartes, gâteaux ou cakes pour agrémenter notre journée.

Pour les personnes qui ne pourraient pas venir lors de ce forum, vous avez la possibilité de venir à la réunion prévue le samedi 13 septembre 2008 au local jeune à 10h, réunion programmée pour l'élaboration du projet éducatif de l'association, et nous comptons sur votre présence à tous.

En dehors de ces 2 permanences nous n'avons pas prévu d'autres permanences pour l'inscription de vos enfants à Vincetro.

L'association souffre de l'absence d'un animateur permanent pour les jeunes de la commune. Nous travaillons actuellement sur ce point et serions heureux de recueillir vos idées ou votre expérience à ce sujet.

En attendant nous souhaitons que les jeunes se manifestent auprès de nous pour parler de leurs envies et leurs projets.

Les adhérents de Vincetro seront contactés ultérieurement pour organiser des activités pendant les vacances de la Toussaint et de la saison d'hiver, et au forum des métiers de la neige leur ouvrant des possibilités de stages voire plus.

Pour plus d'information, nous vous rappelons l'adresse du blog :

[www.skyrock.com](http://www.skyrock.com)

rechercher : vincetro

mot de passe : stpierre

La Présidente, Marie-Cécile Guilmin

# FINALE COUPE RHÔNE-ALPES DESCENTE VTT

Les 13 & 14 septembre 2008 à St Pierre de Chartreuse

## UNE EPREUVE OUVERTE A TOUS

C'est la première fois qu'une station a la volonté d'ouvrir ce type d'épreuve à tous les publics. Ces deux journées de compétitions permettront au plus grand nombre de découvrir une discipline jusque là réservée à une élite. Ainsi, chaque participant pourra s'initier ou perfectionner son pilotage dans le cadre d'une compétition officielle et sur une piste homologuée FFC.

Par l'organisation de ce grand rassemblement sportif, la station de St Pierre de Chartreuse-Le Planolet souhaite encourager l'accès au VTT pour tous (de la famille au compétiteur) et promouvoir, au travers de son domaine diversifié, l'ouverture de la discipline de l'élite aux plus novices.

## UNE DISCIPLINE PHOTOGENIQUE

Le tracé de la piste de Descente a été conçu afin que chacun puisse voir les coureurs à divers endroits sans avoir à se déplacer. Ce choix a été fait pour permettre au spectateur d'avoir une meilleure lisibilité de la course et, pour les moins aguerris, de mieux connaître cette pratique qu'est le VTT de Descente (techniques de pilotage, matériel, sécurité...).

## Pour plus d'informations...

Epreuve ouverte à toutes les catégories d'âge.

Déroulement des épreuves et programme des festivités :

### Samedi 13 Septembre :

- Inscriptions et essais libres de 12h00 à 18h00
- Démonstration et initiation au bicross de 17h30 à 19h30.
- Soirée festive avec le groupe Boom Boom Boys et le bluesman Mister Mat de 21h00 à 01h00.

### Dimanche 14 Septembre :

- Manche de placement : départ à 09h30, fin à 12h00. (Ouverture du télésiège de la Combe de l'Ours à 08h30).
- Manche finale : départ à 13h00, fin à 15h30.
- Remise des prix : 16h00.

## Contacts et inscriptions :

Francis DUJARDIN :

Tél : 06.30.10.34.90

E-mail : francis.dujardin@wanadoo.fr

[www.chez.com/vttchartreuse](http://www.chez.com/vttchartreuse)

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Saint Pierre de Chartreuse souhaite mettre l'accent sur le Développement Durable

Au mois de janvier 2008, la mairie de St Pierre de Chartreuse a signé la « Charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne »

Cette charte, sous l'impulsion de l'Association Nationale de Maires de Stations de Montagne (ANMSM) et de l'association Mountain Riders a pour objectif d'engager les stations signataires à atteindre un équilibre entre environnement, développement économique et social des stations de montagne.

Ainsi, nous avons commencé à constituer un comité local de suivi de la charte sur la commune de St Pierre de Chartreuse, afin de mettre en œuvre les différents plans d'actions.

Ce comité sera constitué de représentants d'acteurs locaux (mairie, associations, commerçants, hébergeurs, collectivités locales, citoyens ...) motivés. Il travaillera prochainement à l'élaboration d'un diagnostic initial de la situation qui permettra la réalisation d'un plan d'actions à 3 ans et d'un autre à 10 ans.

Pour se faire, nous engageons une série de réunions portant sur les thèmes que nous propose la charte et nous vous invitons à y participer pour nous apporter vos idées, expériences et pourquoi pas vous impliquer dans le comité local :

### Jeudi 18 septembre 2008 :

- Promouvoir un aménagement durable des territoires.
- Développer une politique durable de l'habitat respectueuse du patrimoine architectural.

### Mercredi 1 octobre 2008 :

- Préserver les paysages et les espaces naturels

### Mardi 14 octobre 2008 :

- Promouvoir une gestion équilibrée des ressources (eau, énergies, déchets ...).

### Lundi 3 novembre 2008 :

- Favoriser des modes de déplacements performants et respectueux de l'environnement.
- Développer les activités touristiques en veillant à leur bonne intégration dans les paysages et à leur gestion respectueuse de l'environnement.

Les réunions se dérouleront à la Mairie de Saint Pierre de Chartreuse.

Benoit Koch

Représentant du comité local de suivi de la charte

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations se tiendra samedi 6 Septembre de 10h30 à 18h00 à la salle des fêtes de Saint-Pierre de Chartreuse. Au cours de cette manifestation les

associations présenteront leurs activités et participeront à l'animation !

## SAPEURS POMPIERS

**Samedi 4 Octobre de 10H30 à 17H00**, les Sapeurs  
Pompiers de Saint-Pierre de Chartreuse convient la popula-  
tion à une journée «Portes ouvertes» à la nouvelle ca-

serne de la Diat.

A cette occasion seront proposés des diots à la chau-  
dière !

## BROCANTES, PUCIERS ET VIDES GRENIERS

L'organisation d'une brocante, pucier ou vide grenier  
est soumise à autorisation Municipale voire Préfectoral.  
Pour tout renseignement, les éventuels organisateurs

sont invités à se renseigner en Mairie où une demande  
devra être déposée entre 5 à 3 mois avant la date de la  
manifestation.

## PRECAUTIONS AVANT LA NEIGE

Avant la première chute de neige importante et afin  
d'éviter les problèmes rencontrés par les déneigeurs, les  
riverains des voies communales sont astreints à certain-  
es obligations ou servitudes.

Merci donc de procéder à tout élagage et débrous-  
saillage utile.

*Le refus d'entretien de leur propriété constitue une in-  
fraction à la conservation du domaine public routier s'il  
entraîne un empiètement sur le domaine public routier  
ou s'il est de nature à porter atteinte à l'intégrité de ce  
dernier et à compromettre à la commodité et à la sécu-  
rité de la circulation. (cf. code de la voirie routière : code  
civil)*

## BRÛLAGE DE DÉCHETS VÉGÉTAUX DES JARDINS

LE PREFET DE L'ISERE

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en applica-  
tion de l'article L541-1 du code de l'environnement les  
déchets végétaux des jardins des particuliers entrent  
dans le champ d'application de l'article 84-1 de l'arrêté  
préfectoral portant Règlement Sanitaire Départemental.

Cet article dispose qu'il est interdit de mettre le feu à  
tous dépôts d'ordures ménagères ou de déchets indus-  
triels, aux carcasses de véhicules usagés ou accidentés,  
qu'elles soient abandonnées sur la voie publique, entre-  
posées sur un terrain domanial, communal ou privé, ou

dans une entreprise de récupération, aux vieux pneus et  
à tous objets quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent.

En conséquence, le brûlage déchets végétaux des jar-  
dins est donc interdit et je vous remercie de bien vouloir  
veiller localement à l'application de ces dispositions qui  
participent à la réduction des émissions polluantes et  
l'amélioration de la qualité de l'air.

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint  
MICHEL CRECHET

## DÉCHETTERIE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

La collecte et le transport de nos déchets et ordures  
nous coûtent cher ! Cela nous est facturé au poids !

Pour limiter l'augmentation de cette facture pensons,  
pour nos déchets encombrants, soit :

- à demander aux services municipaux qui, sur deman-  
de, peuvent passer le premier lundi de chaque mois
- à porter nous même nos encombrants à la déchette-  
rie de la communauté de communes.

Qu'est-ce qu'une déchetterie ?

Elle permet de lutter contre le développement des dé-  
pôts sauvages et de réduire les atteintes à l'environne-  
ment.

Horaires d'ouverture:

- Mardi et mercredi de 8h à 12h
  - Jeudi de 10h à 18h
  - Vendredi de 14h à 18h
  - Samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h
- Fermeture : Dimanche, lundi et jours fériés.

Elle est destinée à recueillir les déchets qui seront  
ensuite recyclés ou détruits dans des conditions respec-  
tueuses de l'environnement.

Son équipement de gestion des déchets comprend  
des bennes ou des bornes d'apport volontaire pour :

- les déchets encombrants (vieux meubles, appareils  
électroménagers...),
- les déchets végétaux,
- les déchets dangereux (piles, huiles de vidange...),  
textiles.
- les gravats, emballages (papiers, cartons, journaux,  
magazines, métaux, plastiques, verres), textiles.

Renseignements:

Déchetterie : 06 08 52 39 52  
04 76 66 09 37

Communauté de communes : 04 76 55 12 84